



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1433

Attribution de subventions à deux associations : 6 000 euros à "Reporters Solidaires" sise 7 rue de la Part-Dieu à Lyon 3e et 6 000 euros à "Do Massé", sise 39 rue Courteline à Villeurbanne, pour leurs programmes d'actions 2015

Direction des Relations Internationales

**Rapporteur** : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1433 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DEUX ASSOCIATIONS : 6 000 EUROS A "REPORTERS SOLIDAIRES" SISE 7 RUE DE LA PART-DIEU A LYON 3E ET 6 000 EUROS A "DO MASSE", SISE 39 RUE COURTELINE A VILLEURBANNE, POUR LEURS PROGRAMMES D'ACTIONS 2015 (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant par un accompagnement aux acteurs institutionnels, associatifs et culturels de son territoire menant des projets dans ce contexte. Ces actions visent à mobiliser l'ensemble du réseau des professionnels, des institutions, des associations de solidarité internationale (ASI) travaillant sur des thématiques et des projets relatifs aux Objectifs du millénaire pour le développement et des Objectifs du Développement Durable qui seront présentés en septembre 2015 à l'ONU.

La sensibilisation à notre politique de solidarité internationale sur laquelle nos concitoyens sont régulièrement informés et associés, le dialogue avec l'ensemble de la société civile sur la coopération au développement et à la solidarité internationale, visent à porter à la connaissance du plus grand nombre les enjeux de l'internationalisation de nos territoires. Etre mieux informés sur les interdépendances Nord-Sud dans le processus de mondialisation permet de mieux comprendre la complexité des mécanismes sources d'inégalités sociales, économiques ou culturelles et les innovations sociales et culturelles qui peuvent contribuer à un monde plus soutenable parce que plus solidaire.

1- Créée en 2008, l'**Association Do Massé France**, régie par la loi de 1901, a son siège social 39 rue Georges Courteline à Villeurbanne. « Do Massé », signifie littéralement « raconte, j'écoute », en béninois. L'Association a pour objet de transmettre et de valoriser la culture de l'oralité, véritable patrimoine culturel français, béninois et francophone et de lui redonner une place dans nos univers culturels contemporains qu'ils soient occidentaux ou africains. Le conte est une pratique culturelle et artistique qui contribue au développement de la personne quel que soit son âge et qui véhicule des valeurs fondamentales du vivre ensemble comme celles des liens intergénérationnels, la sauvegarde de la mémoire des anciens et éveille la conscience des publics aux valeurs communes.

La Ville de Lyon entretient depuis de nombreuses années des liens privilégiés avec le Bénin, dans le cadre de sa coopération avec la Ville de Porto-Novo ; ces échanges culturels permettent de tisser des liens plus étroits entre les populations des deux territoires. Les actions mises en œuvre par l'Association Do Massé permettent au grand public lyonnais de découvrir ou redécouvrir la culture des contes et de s'ouvrir ainsi à d'autres imaginaires. L'Association travaille à l'occasion de nombreux festivals avec des artistes nationaux et internationaux qui apportent leur talent à cette forme artistique.

L'Association Do Massé a organisé, en mai 2014, la 4<sup>e</sup> édition du Festival International du Conte et de la Parole au Bénin (FICOP) qui se déroule tous les 2 ans. Cet événement qui a pour objectif de redonner vie aux contes, à travers l'échange et la parole ; elle connaît un vif succès auprès du jeune public en particulier. Une vingtaine de conteurs de plusieurs origines (Togo, Québec, France, Bénin) sont intervenus pendant 15 jours dans plus de 40 établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) de plusieurs villes béninoises.

A l'occasion de ce festival, un travail important de collecte des contes traditionnels du Bénin a été réalisé et a déjà donné lieu à la publication de 4 livres-contes. L'un de ces livres de contes béninois intitulé « Pourquoi le ciel s'éloignera de la terre » a ainsi pu être édité en 3 langues (français, anglais et arabe).

En 2015, l'Association Do Massé organise à Lyon la 1<sup>ère</sup> édition du Festival International du Conte et de la Parole (FICOP), du 6 au 10 octobre 2015, en alternance avec les éditions du FICOP qui est né au Bénin. Le lancement de l'événement sera organisé en partenariat avec la Mairie de Lyon 9<sup>e</sup>.

Cet événement est l'aboutissement du travail mené par l'association visant à développer des actions culturelles et éducatives auprès du jeune public sur la valeur et la portée du contenu des contes. Do Massé est porteuse d'un projet pédagogique intitulé « de l'oral à l'écrit » : atelier d'écriture qui permet à de jeunes scolaires de mener un travail aboutissant à l'écriture d'un conte. Do Massé intervient également dans plusieurs établissements lyonnais accueillant des personnes âgées ainsi qu'en milieu hospitalier. De plus, Do Massé travaille en partenariat sur des formations au conte avec de nombreuses associations du territoire lyonnais et propose régulièrement tout au long de l'année, des contes et des rencontres littéraires sur l'espace Afrique Caraïbe.

Compte-tenu de l'intérêt des activités portées par l'Association Do Massé France, la Ville de Lyon propose de verser une subvention de 6 000 €, sur un budget prévisionnel prévu par l'association de 31 000 €, pour la mise en œuvre de ces activités liées à l'organisation de son programme d'actions culturelles à Lyon en 2015.

Lors du Conseil municipal du 26 mai 2014, une subvention de 6 000 € a été allouée à l'Association Do Massé par délibération n° 2014/71 et une subvention de 6 000 € a été allouée à l'Association Reporters Solidaires par délibération n° 2014/96.

2 - Créée en 2008, **l'Association Reporters Solidaires**, régie par la loi 1901, dont le siège social se situe 7 rue de la Part-Dieu à Lyon 3<sup>e</sup>, a pour objectif d'instaurer des échanges durables entre les professionnels des médias écrits et audiovisuels de France et d'Afrique, d'échanger sur les bonnes pratiques dans le domaine de la presse et de procéder à des échanges professionnels réguliers notamment avec des villes avec lesquelles des coopérations sont établies. Ces actions sont nées dans le cadre de la coopération de la Ville de Lyon avec la Ville de Ouagadougou ainsi qu'avec la Ville de Bamako : des liens privilégiés permettent de développer des actions qui tissent des liens durables plus étroits entre les sociétés civiles des deux territoires.

Sur le plan local, les membres de Reporters solidaires portent un programme d'animations auprès du grand public et des publics jeunes en particulier sur les enjeux de l'information, des médias, des réseaux sociaux. L'Association a réalisé durant l'année 2014, dans le cadre de la semaine de la presse et des médias, un programme d'interventions dans les établissements scolaires de l'Académie de Lyon ainsi que lors du Mondial des Métiers 2014 et 2015 qui s'est tenu à Eurexpo. Ces interventions et ces rencontres informent sur le métier de journaliste, sur l'analyse de l'information, sur les valeurs de la presse et des réseaux sociaux, sur les valeurs universelles du journalisme et les enjeux de la liberté de la presse. Ce programme de rencontres avec le public et des scolaires présente également les actions menées en Afrique.

En 2014, Reporters Solidaires a organisé une exposition sur les thématiques de la solidarité internationale et du développement dans la presse francophone en France et en Afrique, deux stagiaires burkinabé et malien sont venus à Lyon dans le cadre de la Semaine de la Solidarité internationale et ont participé à la réalisation d'un journal de la solidarité internationale en novembre 2014 et à l'atelier média du village de la solidarité internationale installé place Bellecour. Le 21 mai 2014, lors de la Journée mondiale de l'Afrique qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville de Lyon, l'Association Reporters solidaires s'est vue remettre le trophée média et communication.

Le programme d'actions 2015 portera sur la mise en place de session de formation-compagnonnage sur la base d'échanges sur les pratiques et les savoir-faire entre des journalistes africains et européens pour la presse écrite, radio et TV ainsi que les enjeux des réseaux sociaux. Reporters Solidaires travaillent en partenariat avec l'Université Lumière Lyon 2, en particulier avec le master de journalisme ICOM-Lyon 2 sur la mise en place d'un institut des médias au Burkina Faso. L'Association est également un partenaire technique important du programme européen DevReporter porté par le GIP Resacoop visant à développer l'information et la communication sur les enjeux et les actions de développement et de solidarité internationale. Durant l'année scolaire, l'Association Reporters Solidaires renforce encore son programme d'actions auprès des établissements scolaires de l'Académie de Lyon sur le travail de sensibilisation aux valeurs du journalisme et sur les enjeux d'une information qualitative.

Les programmes d'actions de ces associations présentent un intérêt local dans la mesure où, exercées sur le territoire lyonnais, elles participent à l'information et à la sensibilisation de différents publics lyonnais, en particulier du jeune public, aux enjeux de l'aide au développement et de la solidarité internationale. Elles permettent de promouvoir une ouverture sur le monde, sur l'Afrique et plus particulièrement, sur le Burkina Faso, le Mali et le Bénin grâce aux échanges culturels et techniques sur les médias et l'information dans un contexte francophone.

Compte-tenu de l'intérêt des activités portées par l'Association Do Massé et l'Association Reporters Solidaires, la Ville de Lyon propose de verser une subvention de 6 000 € sur un budget prévisionnel prévu par l'Association Do Massé de 30 465 € pour l'organisation du 1<sup>er</sup> festival FICOP à

Lyon et une subvention de 6 000 € sur un budget prévisionnel de 27 990 € prévu par l'Association Reporters Solidaires pour la mise en œuvre de ses activités liées à l'organisation de son programme d'actions culturelles à Lyon en 2015.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 6 000 € est allouée à l'Association Do Massé France (sise 39 rue Courteline à Villeurbanne), pour la 1<sup>ère</sup> édition du Festival International du Conte et de la Parole (FICOP), du 6 au 10 octobre 2015 et la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2015.

2. Une subvention de 6 000 € est allouée à l'Association Reporters Solidaires (sise 7 rue de la Part-Dieu à Lyon 3<sup>e</sup>), pour la mise en œuvre de ses activités liées à l'organisation de son programme d'actions culturelles à Lyon en 2015.

3. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice 2015 de la Direction des Relations Internationales, programme LOCAUXRI, opération ACTEURS (ligne de crédit 56164 - nature 6574- fonction 048 – chapitre 65).

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

K. DOGNIN-SAUZE